

CONTRIBUTION COMMUNE CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DU CHER

UNION REGIONALE DES PROFESSIONS DE SANTE MEDECINS

La région centre est désormais l'avant-dernière du territoire en terme de démographie médicale.

En intra-régionale des disparités importantes existent entre les zones proches du CHU de Tours , du CHR d'Orléans et le reste de la région .

Si il y a un élément à ne pas négliger en ce qui concerne la désertification médicale de la région centre et en particulier du Berry (Cher et Indre) , c'est certainement la notion d'aménagement du territoire . La même problématique peut s'appliquer à la région Auvergne et à l'ouest de la région Bourgogne .

C'est pourquoi l'arrivée du TGV est un élément favorisant majeur du repeuplement médical de la région.

Quelles sont les questions que se posent un jeune couple dont l'un d'eux est médecin au moment du choix de l'installation ?

La suffisance et la qualité du travail

L'emploi du conjoint ou de la conjointe

La qualité de vie de la région

Le montant de ses revenus

L'accessibilité aux grandes métropoles , aux aéroports

Le devenir de leurs enfants après le lycée et les facilités de communication avec eux

Certaines de ces conditions sont déjà réunies (travail plus que suffisant , rémunération adéquate , région agréable) , d'autres manquent cruellement .

Le TGV est un atout majeur pour leur concrétisation . En mettant Bourges à moins d'une heure de Paris et un peu plus d'une heure de Lyon avec des fréquences accrues il permet

Les nouveaux modes d'exercice que nous voyons venir (exercice à temps partiel pour les médecins spécialistes voir par ½ journées , travail du conjoint décentralisé pas forcément abandonné en raison des temps de trajet très court).

La concordance du calendrier (2025) avec l'arrivée de promotions médicales plus nombreuses

Et qui vont être amenées à choisir un lieu d'installation est un élément important , l'effet d'annonce étant d'ailleurs bénéfique avant même la mise en service à partir du moment où le projet est acté .

Les médecins et leurs organisations professionnelles soutiennent ce projet capital pour la survie de notre région .

En annexe cartographie densité médicale extraite de l'atlas national du conseil national de l'ordre des médecins 2011 page 16-17-37-83.

Dr Engalenc

Vice-président URPS médecins

Membre du conseil régional de l'ordre des médecins et du conseil départemental du Cher